



Gestion différenciée des espaces verts et optimisation de la gestion des déchets verts municipaux.

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

320, Rue des Verseaux
www.portes-de-thierache.fr

BLIN
Aline
Hauts-De-France
aline.blin@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé COLLECTIVITES LOCALES, CAMPAGNE D'INFORMATION,, AMELIORATION DES PERFORMANCES, DECHETS VERTS, CONTENEUR, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Il a été constaté que certaines communes adhérentes à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) utilisaient le service de ramassage des déchets ménagers pour évacuer les déchets de cimetièrre, principalement composés de déchets organiques.

Ce constat a amené la CCPT à réfléchir sur la gestion raisonnée des espaces verts communaux (paillage, plantation de vivaces, emploi d'arbustes à croissance lente ...) et à encourager les communes à composter leurs déchets verts.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

D'un point de vue quantitatif :

- Stabiliser les coûts de traitement des déchets ménagers en réduisant la présence de biodéchets dans les Ordures Ménagères (OM) collectées.
- Diminuer les coûts de transports et de traitement des tailles de haies et d'élagage.
- Diminuer les coûts des fleurissements communaux (diminution des phytosanitaires, réduction de l'arrosage, plus grande utilisation de plantes vivaces ...).
- Augmenter le nombre de foyers pratiquant le compost.

- Limiter les quantités d'eau utilisées.
- Doter, sur la base du volontariat, chaque commune d'un composteur, soit 29 unités.

Concernant les déchets :

- Supprimer les déchets biodégradables dans les déchets municipaux.
- Eviter le brûlage sur le territoire.
- favoriser le retour à la terre de la matière organique.

Concernant les pratiques :

- Promouvoir le compostage.
- Proposer des outils pour encourager la gestion raisonnée des espaces verts communaux (compostage, mulching, paillage).
- Encourager les usagers à composter en mettant gratuitement du broyat à leur disposition dans les déchèteries.

Concernant les politiques territoriales :

- Donner une solution durable et de proximité aux communes.
- Responsabiliser les communes sur la gestion de leurs déchets et les encourager à optimiser la gestion des espaces verts et les aménagements paysagers.

Résultats quantitatifs:

- Un plan de désherbage pour :
 - 2 déchèteries
 - les 16 km de chemins de randonnées
 - les 3 gîtes
 - la piscine
 - 1 zone artisanale
- Acquisition d'un broyeur à végétaux mobile

Résultats qualitatifs :

- **Service de broyage mobile** (depuis 2009)

Dans l'objectif de réduire globalement les coûts de traitement des déchets verts et favoriser la pratique du compostage auprès des usagers et des communes, la communauté de communes a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux mobile utilisé sur les 2 déchèteries intercommunales et sur les communes adhérentes.

Un agent en charge du broyeur a été recruté et formé pour conseiller les usagers à la pratique du

Page

compostage. Deux types de broyat sont obtenus un broyat de résineux, conseillé exclusivement pour les allées piétonnières, et un broyat de "bois blanc" utilisé en paillage ou à composter.

- **Plan de désherbage** (2010)

Différentes solutions sont mises en place pour favoriser les bonnes pratiques

environnementales : délimitation de zones de fauche, paillage au pied des arbres, installation de jachères fleuries...

- **Information du public**

pour amener progressivement l'utilisateur à changer son regard sur l'entretien des espaces verts.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Formation des agents techniques à des pratiques responsables.
- Information des responsables communaux sur les alternatives existantes en matière de gestion des déchets verts.
- Cycle de sensibilisation et formation proposé aux élus et aux employés communaux de toutes les communes. Thèmes abordés :
 - Les dosages et la manipulation des phytosanitaires
 - L'étalonnage des pulvérisateurs
 - Démonstration de broyeur à végétaux et de désherbeur thermique
 - Plan de désherbage et gestion différenciée
 - Fleurissement aménagement paysager
 - Pratique du compostage

Année principale de réalisation:

2009

Moyens humains :

Chargé de mission Contrat d'Objectif Déchets (CTD)

Moyens financiers :

25 000 € TTC

Moyens techniques :

- Supports de communication

- Diaporama "Le rêve de tout jardinier" (pour lancer la problématique).
- Diffusion d'une enquête pour définir les besoins en matière de gestion des espaces verts communaux).
- Broyeur de végétaux mobile.

Partenaires mobilisés :

- CCPT
- ADEME
- Association de jardinage
- Conseil Régional
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Picardie
- Fédération REgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON)
- COMPAS
- Chambre d'agriculture de l'Aisne

VALORISATION

Facteurs de réussite :

20 communes ont participé au cycle de sensibilisation : les communes volontaires vont être accompagnées dans la mise en place de pratique durable pour la gestion de leurs espaces verts. Cette démarche d'accompagnement sera élargie aux jardiniers amateurs.

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

-

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.